
- Communiqué de presse

Syndicat SUD SANTE SOLIDAIRES

de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

- Communiqué de presse

**Syndicat SUD SANTE
SOLIDAIRES**

de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

**Fin du conflit d'Antoine Béclère,
enlèvement à l'hôpital Tenon**

Contact :

Téléphone : 01 45 59 35 01

06 81 29 05 61

06 84 58 78 99

06 32 59 64 76

sudsante.aphp@sap.ap-hop-paris.fr

Paris le 15 novembre 2010

Depuis Mardi 9 novembre 2010, les organisations syndicales de l'hôpital Antoine Béclère ont mis fin au blocage de l'administration qui durait depuis 6 semaines.

L'hôpital Antoine Béclère a fait reconnaître sa spécificité au sein du groupe hospitalier des 3B. Elle se traduit par un protocole de fonctionnement de l'hôpital qui permet à la communauté d'Antoine Béclère de garder une certaine autonomie et la proximité nécessaire à un meilleur fonctionnement local.

Plusieurs points sont évoqués dans ce protocole :

- L'inscription territoriale : elle permet les coopérations avec les structures autour d'Antoine Béclère et reconnaît la spécificité géographique par rapport à Bicêtre et Paul Brousse.
- La gestion de l'hôpital : il est acté un directeur financier plein temps sur l'hôpital qui prépare avec le directeur et le représentant de la communauté médicale le budget et le tableau des effectifs identifiés au niveau de l'hôpital avant négociation avec le GH et l'AP-HP.
- Sous l'autorité du directeur de l'hôpital et en lien avec les directions du groupes , un Directeur des ressources humaines plein temps est chargé d'assurer l'animation de l'ensemble de la politique des ressources humaines sur l'hôpital (recrutements, formations, conditions de travail, crèche, service social du personnel etc..)
- Après les élections d'octobre 2011, un groupe de concertation représentant l'ensemble de l'intersyndicale sera mis en place sur l'établissement..
- Le maintien des laboratoires sur l'hôpital est acté avec possibilité de mutualisation avec des structures proches.

- La construction du bâtiment réanimation est actée sur la période 2011-2014
- Les moyens nécessaires à l'ouverture des 25 lits d'aval du SAU seront pris en compte dans Le Tableau Prévisionnel des Effectifs Rémunérés. (TPER)

L'hôpital Tenon reste mobilisé contre les manques d'effectifs et l'absence de réponses concrètes de l'administration qui brandit des menaces sur les infirmières encore présentes.

Le dialogue social au sein de l'AP-HP n'existe plus depuis longtemps, l'administration se contente de laisser pourrir les situations sans vouloir les régler.

La situation des hôpitaux de l'AP-HP est explosive, les suppressions d'emplois pour 2011 seront toutes aussi massives qu'en 2010 et vont engendrer encore plus de mal être des personnels et des soins moins accessibles pour les patients.

C'est la même politique menée dans toute la fonction publique, qui diminue le service public au profit de structures privées.

SUD santé dénonce le démantèlement de l'AP-HP et de son excellence.